

International Sporting Club de la Rague

Port de la Rague B.P. 90915 06213 MANDELIEU LA NAPOULE Cedex

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 08/02/2020

Le 08 février 2020, à 18h30, les membres de l'association **ISCR** se sont réunis à la salle polyvalente du port de la Rague en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président, il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents et représentés. Ces feuilles sont jointes en annexe 1 au présent procès-verbal. Les pouvoirs sont joints en annexe 2

L'Assemblée était présidée par M. Pierre Giaccone, président de l'association.

Le nombre de présents est de 26 personnes, 2 pouvoirs ont été remis au bureau. Les statuts précisent que l'Assemblée Générale Annuelle n'est pas astreinte à une condition de quorum.

L'Assemblée peut donc valablement délibérer, conformément à l'article 21 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral

Rapport financier

Rapport d'activité

Objectif 2020

Renouvellement du bureau

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Rapport moral :

Nous pouvons donc commencer notre assemblée générale.

Merci à tous d'être venu à notre assemblée générale,

Merci à tous les membres du bureau, on se réunit tous les mois pour faire le point et préparer les différentes manifestations du club.

Je vais les citer :

Merci à Sébastien qui assiste depuis Gréolières à nos réunions, qui s'occupe de tout l'administratif du club

Merci à Kiki et Fred, qui gère les finances du club et nous permettent de continuer à organiser nos manifestations aquatiques mais aussi terrestres

Merci à Antoine, dit Tonio, pour notre superbe site WEB, toujours à jour et qui franchement nous facilite la vie (voir si une licence est complète ou trouver le numéro d'une licence d'un équipier (e)).

Merci à Magali, c'est grâce à elle que l'on peut se faire un petit thé chaud avant de partir en régates mais c'est aussi qui gère l'ensemble des courses pour toutes nos manifs.

L'an passé lors notre repas pâtes, nous avons lancé le 0 plastique, et maintenant dans notre club, nous n'avons plus de gobelets en plastique mais des verres et mugs. Merci pour cette idée qui colle parfaitement avec notre environnement passion. Enfin merci à Didier qui nous a rejoint l'an passé et qui cette année a eu fort à faire quand toutes nos étagères se sont écroulées en arrachant leur ancrage du mur et quand notre club a été inondé et j'en oublie.

Enfin merci à vous tous, chers membres, d'être là, pas seulement ce soir mais tout au long de l'année pour faire de notre club ce qu'il, un club DYNAMIQUE ET JOYEUX !

Voilà un grand merci à vous tous et continuons ainsi...

l'Assemblée Générale adopte la délibération à la l'unanimité

Rapport financier :

Préambule

La mairie a rappelé qu'un des facteurs pouvant jouer sur le montant des subventions accordées est la trésorerie du Club. Il se trouve que le Club depuis de nombreuses années a été bien géré et qu'il dispose en conséquence d'une trésorerie conséquente.

La mairie a demandé au Club de définir un seuil limite à ne pas dépasser pour ne pas mettre en péril le Club. (prévoir x mois de réserve pour le non paiement d'une place au port + 2 grutages en cas de problème sur les bateaux du club par exemple). Il faut définir cette trésorerie minimale en mettant en place une démarche de gestion des risques ce qui nous permettra de le justifier plus facilement vis-à-vis de la mairie.

En conséquence il a été décidé de dépenser une partie de cette trésorerie sur la maintenance des bateaux du Club en particulier sur les éléments de sécurités qui auraient pu être négligés les années précédentes : grément dormant du Wadini et du First Class 8.

Bilan 2019



International Sporting
Club de la Rague
Port de la Rague
B.P. 915
06210 MANDELIEU LA NAPOULE
Tel/Fax 04 92 97 06 06
<http://www.iscr.free.fr>
contact.iscr@free.fr



BILAN 2019

CHARGES		PRODUITS	
FRAIS DE PORT SEPR	22 120	FINANCEMENT	27 069
		ADHERENTS	
12 places < 8m	21 120	Adhésions membres assos	1 919
Provision pour place vacante	1 000	Places de port	24 000
		Inscription régates bateaux	1 150
FEDERATION DE VOILE	3 926	LICENCES	3 382
Licences	3 382	Remboursement licences	3 382
Cotisations / Assurances	544		
ORGANISATION DES REGATES	4 280	INSCRIPTION REGATES / EVENEMENTS ISCR	1 528
Materiel	1 550	Bateaux / participants hors	1 528
Buffets/apero/ événements	1 400		
CYCCIT	900		
Lots	430		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	580	MECENAT, SPONSORING	0
Secretariat, electricité	497		
Banque	83		
COUT DE POSSESSION BATEAUX	1 714	SUBVENTIONS	1 000
Wadini	238	Mairie de Mandelieu	1 000
Boulegan	1 476		
AIDE en NATURE	34 722	AIDE en NATURE	34 722
Prêt du local	12 000	Prêt du local	12 000
Intervention Bénévole	2 880	Intervention Bénévole	2 880
Réduction place de port	19 792	Réduction place de port	19 792
Coupes mairie Mandelieu	50	Coupes mairie Mandelieu	50
TOTAL DES CHARGES	67 342 €	TOTAL DES PRODUITS	67 701 €

Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité

Bilan prévisionnel 2020



International Sporting
Club de la Rague
Port de la Rague
B.P. 915
06210 MANDELIEU LA NAPOULE
Tel/Fax 04 92 97 06 06
<http://www.iscr.free.fr>
contact.iscr@free.fr



BILAN PREVISIONNEL 2020

CHARGES		PRODUITS	
FRAIS DE PORT SEPR	22 200	FINANCEMENT ADHERENTS	28 200
12 places < 8m	21 200	Adhésions membres assos	2 800
Provision pour place vacante	1 000	Places de port	24 000
FEDERATION DE VOILE	4 500	Inscription régates bateaux	1 400
Licences	3 900	LICENCES	3 900
Cotisations / Assurances	600	Remboursement licences	3 900
ORGANISATION DES REGATES	5 500	INSCRIPTION REGATES / EVENEMENTS ISCR	1 500
Materiel	1 500	Bateaux / participants hors	1 500
Buffets/apero	2 800		
CYCCIT	800		
Lots	400		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	770	MECENAT, SPONSORING	400
Secretariat, electricité	700	A définir	400
Banque	70		
COUT DE POSSESSION BATEAUX	4 000	SUBVENTIONS	2 500
Wadini	2 000	Mairie de Mandelieu	1 000
Boulegan	2 000	Département ?	1 500
AIDE en NATURE	34 722	AIDE en NATURE	34 722
Prêt du local	12 000	Prêt du local	12 000
Intervention Bénévole	2 880	Intervention Bénévole	2 880
Réduction place de port	19 792	Réduction place de port	19 792
Coupes mairie Mandelieu	50	Coupes mairie Mandelieu	50
TOTAL DES CHARGES	71 692 €	TOTAL DES PRODUITS	71 222 €

Précision du Trésorier:

Nous n'avons pas encore, à ce jour, reçu l'accord et le montant de la subvention du Conseil Départemental, point ouvert.

Approbation du provisionnel : cette résolution est adoptée à l'unanimité

REGATES

2019 aura été encore une grande année pour notre club.

Bilan 2019

CYCCIT

Lors de l'Ag de l'année dernière j'annonçais nos 6 objectifs et nous en avons réalisé 5

1. Que dans le groupe 1, ce soit un bateau du club qui soit en tête, objectif réalisé par le bateau LE BEDOULE
2. Que dans le groupe 1 les trois premières marches du podium soient pour l'ISCR et bien Wadini, Tintamarre et donc Le Bedoule ont réussi
3. Que dans le groupe 2, ce soit un bateau du club qui soit en tête, Saphir s'impose en remportant toutes les manches
4. Que dans le groupe 3, ce soit un bateau du club qui soit en tête, tout c'est joué sur la dernière manche mais James a tenu bon et finit en tête
5. Que dans le groupe 3, deux bateaux du club montent sur le podium : nous n'étions pas loin
6. Que le club gagne encore le challenge CYCCIT : l'exploit a été réalisé et salué par la presse : « l'ISCR, C'EST PUISSANCE 5 »

Nous l'avons remporté pour la cinquième fois d'affilé !

Et nous avons remporté pour la seconde fois d'affilé le nouveau trophée créé par l'artiste sur bois Patrick Guerin

Je vous rappelle que pour conserver le trophée du CHALLENGE CYCCIT, il faut le gagner 3 fois d'affilé.

AUTRES REGATES

Saphir a participé à la blanche, régates qui démarre d'Antibes pour aller au lion de mer en passant par Villefranche mais le plus marrant, c'est que c'est en février et que les conditions ont été catastrophiques : 26 bateaux étaient au départ de cette toute nouvelle régates et Saphir termine 6ème, sur les 13 bateaux qui ont réussi à franchir la ligne

Saphir a également participé au 100 milles de port grimaud, on part et on arrive du port Grimaud et il y a une bouée à virer à Porquerolles. Saphir termine en tête de cette régates.

Delhyr, le nouveau bateau de James a participé à l'ALBA CUP, Antibes-st Tropez-Antibes et Delhyr finit 1er toutes classes temps compensé sur 75 bateaux !

Exumas et Delhyr ont participé à la Chrétienne, Golfe Juan-la chrétienne - Golfe Juan.

Exumas finit cinquième et Delhyr quatrième

enfin Karine a créé un équipage 100% féminin sur le bateau Saphir, son projet SAPHIR ROSE a débuté par des entraînements pratiques et théoriques puis une régates du CNN.

Le CYCCIT débute pas mal pour elles avec une place de 6ème et 7ème .

TROPHEE ISCR

Cette année, c'est Fred Pistone sur Tintamarre qui a repris le trophée à Saphir., ça fait 4 ou 5 fois qu'il le gagne. Il finit devant Le Bedoule et Wadini.

Cette année, nous avons remis un prix spécial à notre doyen, qui est toujours présent sur les régates avec son équipier Erik, il s'agit de Georges Martin dit JO qui l'an passé a gagné une régate toutes classes temps compensé et qui dimanche dernier, était sur l'eau avec 30 noeuds de vent, toujours avec Erick et qui a fini 6ème sur 10 bateaux.

AUTRES SPORTS

Marie et Pierre ont couru sous les couleurs du club lors du marathon de Berlin.

Enfin je vais terminer ce bilan par ce qui est pour moi le plus gros fait marquant de l'année 2019. Je l'avais mis également dans nos objectifs, j'en rêvais et nous l'avons fait

Est-ce que quelqu'un a deviné ???

Nous avons réussi à sortir tous les bateaux du club sur une régate ! aucun bateau au ponton, 100% du team ISCR sur l'eau ;

Certes Boulegan était bateau comité mais il était sur l'eau avec des membres du club à son bord.

Je pense que peu de club arrive à faire ça !

UN GRAND BRAVO A NOUS TOUS !!!

Objectifs 2020

L'an passé je disais que 2018 ce résumé à la première régates de l'année 2019 où nous avons été 11 bateaux sur l'eau, représentant 1/3 de la flotte

Cette année, nous avons été 12 bateaux à cette première du manche CYCCIT, montrant ainsi notre dynamisme que beaucoup nous envie et lors de la seconde manche qui a eu lieu le week-end dernier, nous devons faire aussi bien mais au vu des conditions météorologiques et rencontrées, nous avons préféré renforcer nos équipages afin d'avoir de bons résultats.

Nous étions quand même 9 bateaux soit plus de la moitié

Partant donc du fait que l'on peut toujours faire mieux, voici nos défis 2020

CYCCIT

dans le groupe 3 même chose que l'an passé mais cette fois avec 2 bateaux sur le podium dans le groupe 2, un des deux bateaux sur la plus haute marche et que Saphir Rose fasse un podium

Dans le groupe 1, un podium 100% ISCR bien sûr et 5 bateaux au 5 premières places

ET BIEN SUR, CONSERVER LE TROPHEE CLUB CYCCIT

Autres régates

Delhyr ??

Exumas ??

Saphir, repart pour la Blanche le week end prochain et enchainera comme l'an passé sur le CYCCIT le dimanche

Les 100 milles de port Grimaud

Boulegan, fera peut-être Armen, s'il a le droit

Seb et moi-même participerons au Spi Ouest France.

Enfin rééditer l'exploit de l'an passé en sortant tous les bateaux lors d'une régates et cette fois-ci tous en régates !!

Mais le plus important de tous les objectifs est de conserver cette super ambiance qui règne dans notre club, que ce soit en régates ou à terre.

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :

Renouvellement du bureau :

Les sortants sont : Christian Piasco, Sébastien Cazalet et Antoine Sarazin

Les membres suivants ont été élus ou renouvelés à l'unanimité : Christian Piasco et Antoine Sarazin.

Sébastien Cazalet souhaite de son côté se retirer du bureau compte tenu de sa disponibilité.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 08 février 2020 a élu le bureau suivant :

Mr Pierre Giaccone Président

Mr Frédéric Pistone Trésorier

Mr Christian Piasco Trésorier Adjoint

Mr Didier Le Floch Secrétaire

Mr Antoine Sarazin Webmaster

Mr Charles Giaccone et Mme Magali Perrin Chargés de mission

Mme Marie Giaccone Animation

Mr Jean-Claude Hermann Président Honoraire

en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de **6 ans**.

Ces membres ont été élus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20H00...

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Mandelieu, le 08 février 2020

Le Président de séance
nom et signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Giaccone', written over a horizontal line.

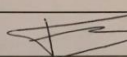
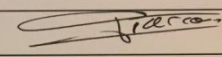
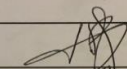
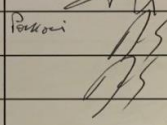
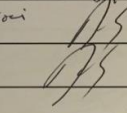
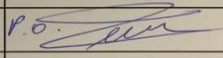
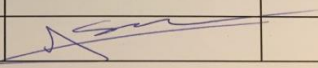
Annexe 1

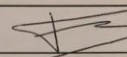
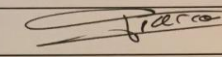

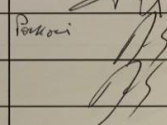
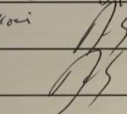
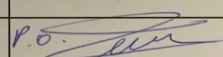
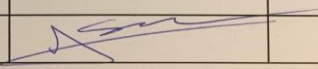
Feuilles d'émergement

		International Sporting Club de la Ragoue		ASSEMBLEE GENERALE	
		Port de la Ragoue R.P. 913 06219 MANDELIEU LA NAPOULE Tél Fax 04 92 97 06 06 http://www.iscr.free.fr contact.iscr@free.fr		le 18/02/2020	
				Feuille d'émergement	
		Nom	Prénom	Signature pour présence à l'AG, le 18/02/2020	Pouvoir donné à
1	1037974Y	BEGUIN	MONIQUE		MEDEREC HERVE
2	1464142Y	BETTI	SEBASTIEN		
3	1359665T	CAILLE	FRANÇOIS		
4	1249634C	CAPCARRERE	LAURENT		
5	0570422Q	CASANOVA	CLAUDE		
6	1165779D	CAZALET	SEBASTIEN		
7	1204844W	CHASSANG	CAROLINE		S. Cazalet
8	1045687H	CUNY	OLIVIER		
9	1447682C	CUNY	SOPHIE		

10	7027153M	DESAI	RENAUD		
11	7482048N	DEFFONTAINE	FRANCOIS		
12	1048470J	FAURE	ETIENNE LOUIS		Renaud Desai
13	3088368Q	DIACCONE	FELIPE		
14	0072128C	DIACCONE	PIERRE		
15	9061805W	DIACCONE	CHARLES		
16	0513648K	GRENER	PATRICK		
17	1246288	GUDERH	KARIM		Alain Saccin
18	7094420B	GUYOT	FRANCOIS		
19	1810294C	HENAFF	LOUISE		
20	1108884F	JACOB	BRECK		
21	1450716R	JARD	LEMA		

22	PERANGE	LE FLOCH	GERAR		
23	DEBOSTEL	LECLERC	THERRY		
24	LYNNEVE	MASTIN	GEORGES		
25	LEBETTEL	MAITINELLI	ERIC		
26	BOISSIER	MEYER	HERVE		
27	ROBERTO	MOULLEC	THERRY		
28	FRANCOIS	PARANTON	MARCELENE		
29	BOCHARD	PEROCHÉ	MARCELENE		
30	BOURDIER	PEROCHÉ	JAMES		
31	LEBETTEL	PERRIN	NICOLAS		
32	LEBOUSSIER	PERRIN	MARCEL		
33	HOTTELET	PIAGGIO	CHRISTIAN		

34	1415104S	PINOT	JULIEN		
35	1313765F	PISTONE	FREDERIC		
36	1249635D	QUEFFELEC	PIERRE-YVES		
37	0353830Y	RASTELLO	MARIE HELENE		
38	0563616A	RASTELLO	CECILIA	 P. Roux	
39	0349213P	RASTELLO	JEAN ERIC		
40	1423330L	ROBERT	ERIC		
41	1316049K	ROGER	MICHELLE	 P.O.	
42	1447708E	ROUSSEL	ADREIN		
43	1413825K	ROUSSEL	OLIVIER		
44	0674659V	ROUX	EMMANUEL		
45	1356511H	SARAZIN	ANTOINE		

34	1415104S	PINOT	JULIEN		
35	1313765F	PISTONE	FREDERIC		
36	1249635D	QUEFFELEC	PIERRE-YVES		
37	0353830Y	RASTELLO	MARIE HELENE		
38	0563616A	RASTELLO	CECILIA	 P. Roux	
39	0349213P	RASTELLO	JEAN ERIC		
40	1423330L	ROBERT	ERIC		
41	1316049K	ROGER	MICHELLE	 P.O.	
42	1447708E	ROUSSEL	ADREIN		
43	1413825K	ROUSSEL	OLIVIER		
44	0674659V	ROUX	EMMANUEL		
45	1356511H	SARAZIN	ANTOINE		

46	1447853F	TAGLIANTE SARACINO CHAPUIS	EMMANUEL	<i>Fluor</i>	
47	0003064S	VAN WAMBEKE	ARNAULD	<i>[Signature]</i>	
48	1153048S	VIEGAS	DANIEL	<i>[Signature]</i>	
49	1227849K	VIEGAS	FABIENNE	<i>Viegas</i>	
50	0538961T	VOILLEQUIN	ALEXANDRE		

ARU Odette

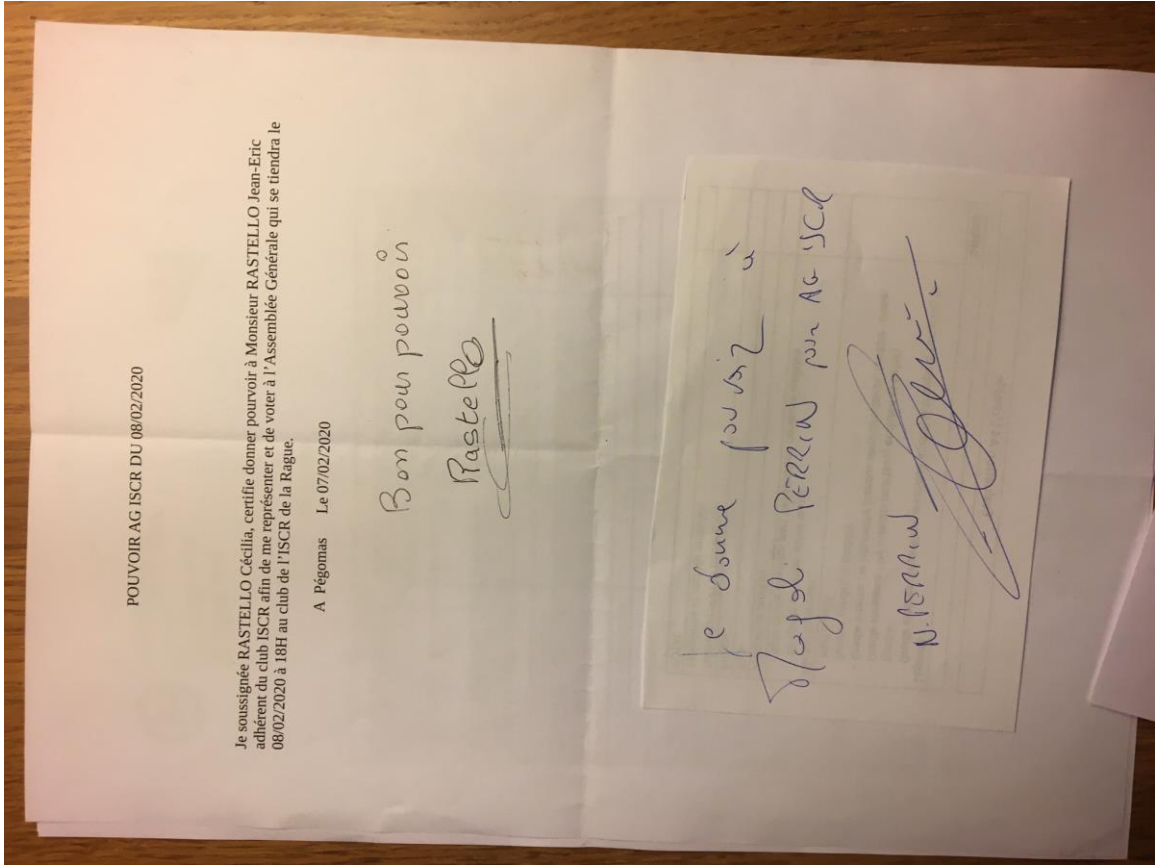
[Signature]

GIACCONE Marie

[Signature]

Annexe 2

Pouvoirs



***** fin du document*****

